SENTHEIM INFOS

décembre 2010

Le mot du maire

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Nous, voici, dans la dernière ligne droite de cette année 2010. Quelques événements importants jalonnent cette fin d'année.

Depuis le début du mois de novembre, la Chorale « Sainte Cécile » présente le vingtième « SANTA SHOW ». Celui-ci recueille un franc succès puisqu'une dixième représentation, également complète, a dû être programmée afin de satisfaire toutes les demandes de réservation. Un grand bravo, à notre chorale, pour ce magnifique spectacle humoristique où de multiples talents donnent à tous les spectateurs l'occasion de partager un vrai moment de bonheur.
Et un triple ban pour ce vingtième anniversaire, car cela fait 40 ans que ce groupe fait vibrer la langue alsacienne à la fois dans l'humour et la poésie. Environ 2100 personnes, venues des quatre coins du Haut-Rhin, auront assisté, cette année, à la magnifique prestation de notre chorale !

Dimanche 28 novembre, avec le froid et la neige au rendez-vous, nous avons célébré le 66ème anniversaire de la Libération de Sentheim. Cette belle cérémonie a été l'occasion d'accueillir, pour la première fois, des libérateurs issus du Régiment de Bourgogne. **Ils m'ont demandé de vous faire part de leurs sincères remerciements pour l'accueil chaleureux et de qualité que leur a réservé Sentheim.**

Grâce à tous les animateurs de cette manifestation, Monsieur le Curé James Lothammer, la Chorale « Sainte Cécile », les élèves de l'Ecole Elémentaire, la Musique « Sainte Cécile » de Guewenheim, le 35ème Régiment d'Infanterie de Belfort et nos Sapeurs-Pompiers, nous avons rendu un hommage digne et respectueux à ces valeureux combattants de la liberté.

Samedi 4 décembre, journée nationale du Téléthon. Une nouvelle fois, vous serez accueillis sur la place de l'Eglise, par une petite équipe fidèle et persévérante, afin de recueillir vos dons pour la recherche sur les maladies neuromusculaires. Ce sera l'occasion de parcourir un circuit fléché et de goûter au vin chaud et aux délicieuses pâtisseries. Un grand merci à cette équipe.

Ce même samedi sera jour de fête pour les Sapeurs-Pompiers. Ils célébreront leur patronne « Sainte Barbe ». Je remercie nos valeureux sapeurs pour leur disponibilité permanente. Je vous remercie pour l'accueil que vous leur avez réservé lors de l'opération « Calendrier 2011 ». Votre contribution volontaire les encourage dans leur engagement. **N'hésitez pas, jeunes et adultes à les rejoindre dans cette action si utile et importante**.

Votre prochaine fin de semaine sera rythmée par **« Sentheim Animations »** qui organise le « Marché de Noël ». Cette manifestation concourt à l'animation de notre village. Les organisateurs vous attendent nombreux, pour faire de ces journées, un moment chaleureux et convivial.

Et pour célébrer ce temps de l'Avent, un autre rendez-vous s'annonce. L'Ecole Elémentaire vous invite à un concert le vendredi 17 décembre à l'église. C'est une nouvelle initiative qui vient enrichir cette belle période de l'année.

Enfin, le Conseil Municipal convie, comme de tradition, les aînés à une rencontre fraternelle autour d'un bon déjeuner, le dimanche 19 décembre. Les conseillers municipaux se transformeront en chauffeurs, en serveurs, en commis de cuisine… pour cette après-midi consacrée à nos anciens.

Voilà de beaux moments à vivre dans notre village. Merci à tous ceux qui, par leur dynamisme et leur engagement, vous proposent toutes ces rencontres.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, votre Maire, ses Adjoints et les Conseillers Municipaux vous souhaitent un Noël de joie et de paix et que les fêtes de fin d'année soient le prélude à une année 2011 souriante et enrichissante.

Bernard HIRTH

☏

Pompiers : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable
Mairie : 03.89.82.52.03
Ecole élémentaire "Les Tilleuls" : 03.89.82.53.96
Ecole maternelle : 03.89.82.87.17
Presbytère : 03.89.82.52.74

Site Internet : www.sentheim.fr

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

ROSALA, LA STAR

Rosala : Dis donc Storki, t'as vu, on est enfin des vedettes à Sentheim. On passe au Santa Show !
Storki : Alors, la star, satisfaite ?

R : Oui, un peu… Mais ils auraient pu nous faire jouer, nous, tout simplement, au lieu de nous imiter.
S : Jamais contente, toujours quelque chose à redire. Espèce de vieille dinde !

R : Ne me compare pas à cet oiseau. Celle-là est juste bonne pour la casserole à Noël.
S : C'est triste pour elle ! Au fait, il y a bientôt le repas pour les aînés.

R : J'espère qu'on ne fait pas parti du menu !
S : Ca va pas, non !

R : Tiens, j'ai un peu regardé ce qu'ils nous préparent pour les marchés de Noël. Tu sais ce que j'ai vu : des cigognes en tissu, avec des bonnets de Père Noël. On nous ridiculise !
S : Mais non, c'est sympa !

R : T'as qu'à en mettre un, tu verras comme tu auras l'air idiot !
S : A propos, toi qui sais tout, sais-tu ce qu'est une réunion publique ?

R : Evidemment ! Je suis même allée compter les gens qui ont assisté à la réunion publique pour le PLU. Je te rappelle que je n'ai appris à compter que jusqu'à 20, et bien, je n'ai pas atteint mon chiffre fatidique. Ca ne fait pas grand monde !
S : Oh ! Tout le monde peut venir consulter le dossier à la mairie et donner son avis. Si on ne veut pas tomber sur un os en cas de travaux ou autre, il serait bon de le consulter avant validation.

R : Moi, ça ne m'intéresse pas ! Encore que, même pour nos nids, il y a des lois.
S : Enfin, bientôt Noël… Heureusement que nous avons notre père nourricier sinon nous ne tiendrions pas durant l'hiver. Merci à lui.

R : Pour une fois, je te donne raison. Merci papa nourricier. Bonnes fêtes de fin d'année à toi et à tout le village !

Françoise NAEGELEN alias Rosala la cigogne

LE RAMONAGE EST OBLIGATOIRE

Les foyers et leurs accessoires, les conduits de fumée individuels et collectifs ainsi que les tuyaux de raccordement doivent être périodiquement entretenus, nettoyés et ramonés afin d'assurer le bon fonctionnement des appareils et d'éviter les risques d'incendie et d'émanations de gaz nocifs. Les obligations concernant le ramonage des cheminées et des tuyaux sont issues du règlement sanitaire départemental (article 31.6) qui indique que :

- les appareils de chauffage, de production d'eau chaude et de cuisine ainsi que leurs tuyaux de raccordement et les conduits de fumée correspondants doivent être vérifiés, réglés et ramonés au moins deux fois par an,
- les conduits spéciaux ou tubés équipant les appareils alimentés de combustibles gazeux doivent subir un contrôle de vacuité, suivi le cas échéant d'un nettoyage, au moins une fois par an.

Les certificats de ramonage doivent être conservés par l'usager pour pouvoir être produits en cas d'incident.

Le défaut d'entretien entraîne deux risques majeurs : le feu de cheminée et la présence de monoxyde de carbone dans les gaz de combustion. C'est un gaz incolore, inodore et non irritant, à l'origine de plusieurs milliers d'intoxications et d'une centaine de décès chaque année en France. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. Il provient de dysfonctionnements d'appareils de chauffage fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol, de la ventilation insuffisante des logements, d'utilisation d'appareils inadaptés ou mal posés …

LISTE ÉLECTORALE

Les personnes nouvellement installées à Sentheim et qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale de Sentheim pour 2011, sont priées de se présenter en mairie au plus tard le 31 décembre 2010 avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.
Nous rappelons que la déclaration d'arrivée en mairie ne vaut pas inscription sur la liste électorale.

Le secrétariat de Mairie

TIR DE NUIT DANS LE LOT DE CHASSE AU SUD DU VILLAGE

M. Plichon informe de l'instauration de tir de nuit des sangliers dans son lot de chasse à compter du mois de novembre 2010 et ce jusqu'à la fin de la saison du sanglier (février).

RAPPELS AVANT L'HIVER ET LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Déblaiement de la neige sur les trottoirs

Les propriétaires et locataires d'immeubles ou de terrains non bâtis situés en bordure des voies ouvertes à la circulation publique sont tenus d'enlever la neige ou la glace sur le trottoir, devant leur propriété, afin de garantir la sécurité des piétons. En cas de verglas, ils sont tenus d'y répandre du sel, du sable, des cendres ou de la sciure de bois.

Utilisation de pétards et de feux d'artifices

La vente de pétards, artifices de divertissement et pièces d'artifice des groupes C1 et K1, à l'exclusion de tout article de type fusée ou permettant le tir tendu vers les personnes et les biens, est autorisée toute l'année, **sauf du 1er au 10 juillet et du 1er au 30 décembre, aux seuls majeurs munis d'une pièce d'identité**.
La vente d'artifices de divertissement est interdite sur la voie publique.
Les achats groupés par des non professionnels tels que particuliers, associations et comités d'entreprise sont interdits.
Le transport d'articles pyrotechniques est interdit dans les véhicules de transport en commun.
L'utilisation de pièces d'artifice de divertissement (pétards, fusées, bombes, ...) est strictement interdite. **Par mesure de tolérance, et sous réserve des dispositions contraires, l'utilisation des articles pyrotechniques de divertissement (groupes C1 et K1), à l'exclusion de tout article de type fusée ou permettant le tir tendu vers des personnes et biens, est autorisée dans les nuits du 13 au 14 juillet et du 31 décembre au 1er janvier de 20h à 2h du matin**.
L'utilisation de tout article pyrotechnique est rigoureusement interdite à moins de 100 m des établissements de soins, de santé, et assimilés, et des maisons de retraite ainsi que dans les bals et autres lieux où se fait un grand rassemblement de personnes.

VEILLÉE ET MARCHÉ DE NOËL 10, 11 ET 12 DÉCEMBRE 2010

Veillée de Noël, le vendredi 10 décembre à 20h à l'AMOS

Contes, sketches et danses pour les enfants. Distribution de manalas par Saint Nicolas aux enfants sages. Buvette assurée.

Marché de Noël le samedi 11 décembre de 14h à 18h
et dimanche 12 décembre de 10h à 18h à l'AMOS

Des artisans locaux et régionaux vous montreront leurs plus belles réalisations : peinture sur verre et sur bois, recueils de poésies, décorations de Noël, bijoux, tableaux, point de croix, bougies au profit de Caritas, miel, …

Pour vous réchauffer, vous trouverez à l'AMOS saucisses, frites, vin, chocolat ou jus de pommes chauds, crêpes, gaufres et autres pâtisseries.

Une navette gratuite circulera le dimanche, entre le Marché de Noël et la Gare, où vous pourrez découvrir des expositions et des animations pour les enfants.

Venez nombreux assister à ce moment convivial de l'animation de notre village et soutenir nos artisans.
Et pour tous ceux qui souhaitent participer activement à l'organisation du Marché de Noël ou rejoindre notre association, vous pouvez contacter Annick Ehret (03 89 82 82 43 ou ehret.christian@tv-com.net) ou Daniel Zutter (03 89 82 59 18 ou dzutter@numericable.fr).

Daniel ZUTTER président Sentheim Animations

FERMETURE DE LA MAIRIE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les services de la mairie seront fermés les vendredi 24 et 31 décembre l'après midi.

La déchèterie verte, quant à elle, sera fermée du vendredi 24 décembre 2010 et lundi 3 janvier 2011.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2010

Suite au passage du jury des maisons fleuries 2010, 65 maisons ont été notées et 11 reçoivent un prix dans l'une des trois catégories suivantes :

- maisons fleuries (uniquement façade sur rue),
- cours et jardins fleuris,
- maisons et jardins fleuris (les plus fréquentes).

Tous les lauréats seront primés lors de la cérémonie des vœux et nous encourageons vivement tous les habitants à poursuivre leurs efforts pour l'embellissement de notre village.

Les lauréats

Maisons fleuries

Premier prix
Mme WOLFF Liliane

Encouragements et félicitations
M. et Mme MURAT Pierre
M. et Mme SCHUFFENECKER Roger

Cours et jardins fleuris

Premier prix
Mme BRODHAG Jacqueline

Encouragements et félicitations
M. et Mme DEMEY Dany

Maisons et jardins fleuris

Premier prix
M. et Mme EHRET Bernard
M. et Mme GUERRITCH Richard
M. et Mme SCHRUOFFENEGER Hervé
M. et Mme ZWINGELSTEIN Jean Jacques

Encouragements et félicitations
Mme RICHARD Carmen
M. et Mme SAINT DIZIER René

Le Maire,
Les Adjoints,
Le Conseil Municipal,
Le Personnel Communal,

Vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Samedi	4 décembre	: Téléthon
Vendredi	10 décembre	: Veillée de Noël organisée à L'AMOS à 20h par Sentheim Animations
Samedi	11 décembre et	
Dimanche	12 décembre	: Marché de Noël organisé à l'AMOS par Sentheim Animations.
Samedi	11 décembre	:
Dimanche	12 décembre	: Train de Noël - le Train des fées organisé par l'association TTDA
Jeudi	16 décembre	: Marche organisée par "les Marcheurs de Sentheim"
Vendredi	17 décembre	: Concert de Noël à l'église de Sentheim

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association...) contactez **Marc PERRIN Mairie de SENTHEIM** ou envoyez un courriel à **marc.perrin@estvideo.fr**

Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 10 février 2011